

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS
BASTIAIS »**

Séance du 28 juillet 2026

Nombre de Membres :

- Afférents au Conseil d'Administration : 9
- En exercice : 9
- Présents à la séance : 6
- Qui ont pris part à la délibération : 6
 - POUR : 6
 - CONTRE : 0
 - ABSENTION : 0

Date de la convocation : 21 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le 28 du mois de juillet, à **14 : 00 heures**, le Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS », régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la communauté d'agglomération de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, Président du Conseil d'Administration.

Le Président, après avoir ouvert la séance et fait procéder à l'appel, constate que **le quorum est atteint** : 6 **conseillers présents** : Jean-Charles LEONARDI, Louis POZZO DI BORGO, Michel ROSSI, Marie-Hélène PADOVANI, Paul TIERI, Philippe CIMINO et 3 conseillers **absents** : Pierre ORSINI, Serge LINALE, Jean-Martin MONDOLONI.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'**élection d'un secrétaire** parmi les membres présents. Ayant obtenu la majorité des suffrages, Marie-Hélène PADOVANI a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Délibération n°313 du-28-07-26

Domaine : Décision budgétaire modificative N°1 – Budget eau potable 2026.

Le Conseil d'Administration ;

Vu l'article L.1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 et M49

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération de Bastia en date du 15 Avril 2015 approuvant les statuts de la régie « les Eaux du Pays Bastiais » ;

Vu les statuts de la régie approuvés le 15 avril 2014 ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 28 avril 2026 portant adoption du budget primitif eau potable 2026 ;

Considérant la nécessité de procéder à l'inscription de crédits supplémentaires en recette et en dépenses au budget eau potable ;

Le Président ayant donné lecture du rapport n°1

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS »

Séance du 28 juillet 2026

Délibération n°313 du-28-07-2026

Domaine : Décision budgétaire Modificative n° 1 – Budget eau potable 2026.

Après en avoir délibéré, par 6 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

1/ Approuve la présente décision budgétaire modificative n°1 :

[Budget Eau Potable 2026](#) :

Dépenses de fonctionnement			
Chapitre	Article	Objet de l'Article	Somme
011	6118	Marché 26T01TE – Gestion des déblais amiantés Lieu-Dit Ficabruna	737 350.00 €
011	6115	Travaux de Fraisage d'urgence Tunnel de Bastia	45 025.00 €
011	6115	Préfabrication structure Tunnel Bastia	14 202.50 €
011	6115	Hydrocurage de nuit Tunnel de Bastia	15 000.000 €

Recettes de fonctionnement			
Chapitre	Article	Objet de l'Article	Somme
	023	Virement S. Fonctionnement vers S. Investissement	- 811 577.50 €

Dépenses d'investissement			
Chapitre	Article	Objet de l'Article	Somme
21	21531	Marché 24T03 – Renouvellement Feeder DN500 Tunnel de Bastia	- 85 000.00 €
21	21531	Marché 24T03 TERRACO – Avenant	50 394.00 €
21	21531	Marché 24T03 ALTERO – Avenant	53 422.50 €

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS
BASTIAIS »**

Séance du 28 juillet 2026

Recettes d'investissement			
Chapitre	Article	Objet de l'Article	Somme
	021	Virement S. Fonctionnement vers S. Investissement	- 811 577.50 €

2/ Dît que la présente délibération sera publiée en la forme accoutumée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

*Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et notification ou publication du
Le Président,*